



MANUEL DE L'ASSISTANT(-E) NATIONAL(-E) CVX

Profil et Fonctions

PROFIL

1. **Femme / Homme** de prières fidèle à sa vocation de chercher et trouver la volonté de Dieu dans sa vie.
2. **Témoin privilégié** de la croissance dans la vie chrétienne, désireuse (-eux) que l'influence du Seigneur croisse.
3. **Quelqu'un qui a assimilé les Exercices Spirituels**, et qui peut en transmettre la manière de procéder et la méthode.
4. **Serviteur et accompagnatrice (-eur)** d'une Église qui, selon le Concile Vatican II, s'exprime le mieux sous formes communautaires et participatives.
5. **Conscient(-e) et enthousiaste de servir CVX** comme mission reçue de l'Église, des supérieurs (dans le cas de religieuses (-x)) de la même communauté.
6. Avoir un **équilibre pédagogique** entre "être mère / père" et "laisser croître et partir".
7. **Valorisation du laïcat dans l'Église**, comme vrai protagoniste, au service duquel se met la hiérarchie que l'assistant représente.
8. **Être dans la ligne de notre mission aujourd'hui** (dans le cas des s.j.), particulièrement dans le service de la foi et la promotion de la justice avec l'option préférentielle pour les pauvres.
9. **Connaissance et acceptation des différences** entre laïcs et jésuites pour savoir les vivre et travailler avec elles tout en donnant le meilleur de soi.
10. **Respect** pour les personnes, leurs temps, leurs manières de procéder. Être patient(-e).
11. **Avoir de l'initiative** et parvenir à vaincre la timidité ou l'excès de respect qui immobilise.
12. **Ouvert(-e) à l'écoute**, inspirant confiance, bon(-ne) conseiller (-ère) pour aider à résoudre des conflits et à en tirer profit.
13. **Ne pas créer de dépendance** des laïcs vis-à-vis de soi-même.

L'Assistant(-e) National(-e) , l'Exco et la Communauté Nationale CVX

1. Participer activement dans l'Exco, comme conseiller(-ère) impartial(-e), voix amie et critique.
2. Développer une vision et une organisation à long terme.
3. Développer le travail en équipe, un sens spirituel et pratique de communion, pour une participation à la mission plus collaborative et féconde.
4. Promouvoir un style communautaire qui apprécie, met en valeur et développe le ministère pastoral en dynamisant des prêtres, religieuses et religieux.
5. Offrir un appui dans la formation biblique et théologique.
6. Veiller à l'authenticité ignacienne de tout le processus CVX.
7. Promouvoir spécialement les *Exercices Spirituels*, en faisant attention à leur forme telle qu'elle est donnée.
8. Connaître et assimiler les "Principes et Normes Générales CVX" et ses antécédents comme document ecclésial et les documents des Assemblées Générales de la communauté mondiale.
9. Connaître les différentes étapes et objectifs de l'histoire de CVX.
10. Développer la formation des membres de la CVX en différents aspects : christologie, ecclésiologie, ministériel, ignacien, apostolique, sociopolitique, etc.
11. Aider à dépasser l'individualisme, les volontés de pouvoir et les visions partiales.
12. Collaborer dans la formation d'accompagnatrices (-eurs) et de coordinatrice (-eur) de communautés.
13. Animer et donner force à la vie apostolique associative à partir des orientations mondiales et des Principes et Normes Générales.
14. Soutenir la communauté dans le développement du dynamisme apostolique et la mission commune, ainsi que celui des membres au niveau personnel.
15. Valoriser et promouvoir la dimension internationale et publique.
16. Promouvoir la croissance de la Communauté vers des étapes ultérieures, selon la maturité chrétienne qui sera atteinte.
17. Participer activement et de manière incisive à la promotion de CVX, dans le recrutement de nouveaux membres et la formation de nouvelles communautés.
18. Évaluer en permanence les difficultés qui surgissent de la vie associative.

L'Assistant national, l'Église locale et les autres communautés chrétiennes

19. Offrir l'information des activités CVX à l'Église locale et la recevoir des autres communautés.
20. Inciter la CVX à prendre une part active dans la vie de l'Église locale en sentant qu'elle en est réellement partie prenante.
21. Favoriser la vocation des laïcs et son insertion adulte dans l'Église.
22. Créer du lien et dialoguer avec la hiérarchie à tous les niveaux.
23. Développer et promouvoir la présence active et créative de ministres ordonnés, religieuses et religieux dans la CVX, qui participent à la structure de gouvernement, aux programmes de formation et apostoliques, à la liturgie, à l'accompagnement des processus de croissance.
24. Diffuser et promouvoir les enseignements du Concile Vatican II sur les associations apostoliques de laïcs, incluant les recommandations qu'il donne aux prêtres, religieuses et religieux sur ces associations.
25. Aider la communauté à approfondir ce que cela signifie d'être une association de fidèles dans l'Église.
26. Promouvoir l'intégration de la CVX dans l'Eglise locale.

L'Assistant(-e) National(-e), la Compagnie de Jésus et le Provincial

27. Fortifier une relation saine d'intégration et de dialogue entre CVX et la Compagnie de Jésus.
28. Écrire régulièrement quelque chose de bref et d'attractif sur CVX dans le bulletin de nouvelles de la Province s.j.
29. Communiquer fréquemment avec les Assistants Régionaux, avec d'autres assistants nationaux et avec le vice-assistant mondial (qui pour les jésuites est le secrétaire de la compagnie pour CVX).
30. Promouvoir et soutenir des projets apostoliques de coopération CVX-Compagnie.
31. Motiver personnellement des jésuites pour qu'ils collaborent dans la formation de CVX, et spécialement à ce qu'ils donnent les *Exercices*.
32. Tâcher de rendre présente la CVX dans les maisons de formation de la Compagnie et où se trouve troisième an.
33. Aider le provincial, quand on le sollicite, à prendre des décisions qui ont à voir avec la CVX.
34. Participer, avec l'Exco, à la consulte de Province, quand il est sollicité.
35. Remplir les obligations statutaires et canoniques qui garantissent la présence opportune des jésuites dans le processus et les structures de CVX.